

AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION
N° 80 - NOVEMBRE 1995

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

A l'attention du responsable SAGIR

Editorial

Les grèves du mois de novembre auront eu raison de la ponctualité de la Lettre SAGIR, vous la recevrez donc avec un (léger ?) retard totalement indépendant de notre volonté.

En supplément dans cette lettre, la liste actualisée de tous les coordinateurs départementaux SAGIR. Elle vous permettra de mieux vous connaître et de multiplier les échanges d'informations entre vous. De plus en plus dynamique, notre réseau est présent sur tous les fronts, dans la presse cynégétique comme sur des dossiers brûlants d'actualité tels que le botulisme hydrique (dont on ne peut cesser de parler) ou les intoxications à l'imidaclopride. Les australiens jouent les apprentis sorciers en introduisant le virus de la VHD sur une île nous révèle Marc ARTOIS. Deux cas de trichinose chez des consommateurs de sangliers et la découverte en Europe de l'existence d'une nouvelle maladie transmise par les tiques nous rappellent l'intérêt du respect des consignes sanitaires élémentaires. Le statut sanitaire du grand gibier vis à vis des principales maladies contagieuses du bétail s'avère satisfaisant en Côte d'Or et dans le Tarn...

Un sommaire très fourni pour cette lettre SAGIR que certains d'entre vous m'ont déclaré apprécier. Ces encouragements constituent la meilleure motivation pour continuer à publier un bulletin mensuel. Je vous en remercie en espérant que ce numéro ne décevra pas votre attente.

Vie du réseau

L'actualisation de la liste des coordinateurs départementaux a mis en évidence les nombreuses modifications survenues depuis sa création en 1986. 28 Fédérations (soit 30,7 %) ont ainsi changé de coordinateur. Notre fichier est à présent à jour et vous trouverez en insert dans cette lettre SAGIR la liste officielle de tous les coordinateurs. Cette opération d'actualisation a également permis d'analyser la composition de la "population" des coordinateurs. Celle-ci est formée de 54,3 % de techniciens cynégétiques, 29,3 % d'administrateurs et de personnels administratif de Fédérations (14,1% de directeurs, 12% d'administrateurs, 2,2 % de secrétaires administratifs, 1,1 % de présidents) et de 16,3 % de gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage. Le sexe ratio est assez déséquilibré puisque les femmes ne représentent que 4,3 % des coordinateurs du réseau !

Encore 3 ! L'envoi de relevés bimestriels tend décidément à se généraliser. 63,3 % des Fédérations y satisfont désormais contre 27,5 % il y a un an. Encore un petit effort, l'objectif 100 % est à notre portée...

L'information des chasseurs sur l'existence et le fonctionnement de notre réseau continue. A preuve, les deux extraits de magazines que j'ai reçus ce mois-ci. Le premier article, rédigé par Mireille AJAS, coordinateur SAGIR 63, est paru dans le n°155 du journal "Le chasseur du Puy de Dôme".

Il rappelle les objectifs du réseau, invite les chasseurs et les agriculteurs à signaler toute mortalité anormale et rappelle la procédure à suivre ainsi que les consignes de sécurité à respecter lorsque l'on manipule un cadavre. Le deuxième a été publié dans "*Le journal de la Chasse - Revue cynégétique de la région du sud-ouest*" n°98, (mois d'octobre, novembre et décembre). Il présente le fonctionnement du réseau dans le département de la Dordogne et les résultats obtenus en matière de suivi sanitaire des Lagomorphes. Ces deux articles viennent s'ajouter à ceux qui avaient été signalés dans la dernière lettre et à tous ceux dont je n'ai pas connaissance. Qui peut encore prétendre qu'il ne connaît pas notre réseau ?

Mortalités massives

Botulisme

J'aurais aimé ne pas vous parler du botulisme dans cette Lettre SAGIR. Jusqu'au dernier jour de novembre j'ai cru que cela allait être possible, aucun nouveau cas ne m'ayant été signalé au cours du mois. Malheureusement, je viens d'apprendre que l'épizootie du Lac de Grand Lieu se poursuit, et ce, malgré les températures actuelles. Environ 500 cadavres d'oiseaux (principalement migrateurs faisant une halte sur le plan d'eau) sont ramassés chaque semaine. La poursuite des mortalités s'explique par le fait que, bien qu'il n'y ait plus de synthèse de toxine botulique, une partie de celle qui a été élaborée en grande quantité cet été demeure dans le lac, notamment sur les végétaux comme les tiges de nénuphars et dans certains invertébrés où elle se concentre tels que les écrevisses et vraisemblablement les bivalves.

Sachez également que l'épizootie qui a touché la France cet été a eu une ampleur telle que les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, sensibilisés par les mortalités très médiatisées du Lac de Grand Lieu, ont souhaité qu'une enquête sur l'incidence de cette maladie soit entreprise.

Le CNEVA Alfort (Dr. Jean-Marie GOURREAU) et l'ONC (notre réseau) ont été identifiés pour accomplir l'enquête préliminaire.

Toutes les informations concernant les cas de botulisme hydrique en 1994 et 1995 sont donc plus que jamais les bienvenues !

Intoxications

L'hécatombe qui a frappé principalement les perdrix (mais aussi d'autres oiseaux) ayant consommé des semences de céréales traitées au GAUCHO® se termine progressivement avec la levée des graines. 23 perdrix, 1 pigeon, 1 lièvre, des foulques et des mouettes en provenance d'Eure et Loir, du Loiret, de la Seine et Marne, de l'Yonne et de la Charente Maritime viennent cependant d'arriver au laboratoire de Toxicologie de l'Ecole Vétérinaire de Lyon pour une recherche d'imidaclopride.

L'heure est maintenant au bilan. Les mortalités ont essentiellement touché deux départements : l'Eure et Loir et la Marne ce qui est étrange compte tenu de la large utilisation du Gaucho® dans de nombreux autres départements. L'utilisation de certaines pratiques agricoles ou les différents degrés de conservation des semences figurent parmi les hypothèses avancées pour expliquer la distribution restreinte des intoxications.

Il est difficile d'estimer le nombre des oiseaux qui ont succombé à l'ingestion de ce produit, mais l'on peut à coup sûr parler de mortalité massive. 40 perdrix, 6 faisans, 71 pigeons, des canards, des foulques et des oies, mais aussi 3 lièvres et 1 chevreuil ont été envoyés pour recherche d'imidaclopride au laboratoire de toxicologie de l'ENVL entre le 11 octobre et le 20 novembre (ce qui correspond aux périodes de semis des céréales). Ces envois proviennent de 10 départements, ce qui montre que l'information a bien circulé et que le risque présenté par le GAUCHO® a été largement perçu.

A l'heure actuelle, 21 analyses concernant 101 animaux ont déjà été effectuées, 7 sont encore en cours. De l'imidaclopride a été mis en évidence dans les jabots de 10 perdrix (8 d'Eure et Loir et 2 de la Marne) à des concentrations élevées variant de 15 à 50 ppm (mg/Kg de contenu) ; ce qui, en raison de la toxicité reconnue du produit pour les oiseaux, peut aisément expliquer la mortalité.

Le fabricant du GAUCHO ®, la firme BAYER ne comprend toujours pas les mortalités visiblement occasionnées par son produit. Le GAUCHO ® contient en effet un répulsif dont l'efficacité avait été prouvée lors des essais de laboratoire (Cf. Lettre SAGIR N° 79). La molécule responsable de la répulsivité serait-elle détruite dans certaines circonstances (humidité, chaleur, stockage trop long ...) ? C'est une question qui mérite d'être posée. Elle le sera vraisemblablement lors de la rencontre qui aura lieu entre les représentants de BAYER et ceux du laboratoire de toxicologie de l'ENVL le 15 décembre.

Même si les mortalités régressent et comme le dirait certain ministre, ne baissons pas notre garde, les semis de céréales d'hiver ne sont pas terminés.

Le mot du CNEVA Nancy

Après le Lapin envahisseur : le virus envahisseur...

La presse Australienne (*Australian* du 17/10/1995) vient d'annoncer que le virus de la maladie hémorragique du lapin, un calicivirus, agent de la VHD (RCD pour Rabbit Calicivirus Disease, en anglais) venait de pénétrer accidentellement sur le continent australien, dans la région d'Adélaïde, au Sud du pays.

Le lapin Européen a été introduit en Australie dès 1859 par Thomas AUSTIN, un immigrant d'origine anglaise, afin de pouvoir continuer à se livrer à son passe-temps favori : la chasse au Lapin! Faisant suite aux 24 premiers animaux introduits, des millions de lapins ont finalement envahi les deux tiers du continent en quelques années, provoquant des dégâts agricoles et écologiques considérables. Le wombat (un gros nounours velu) et le bilby (un cochonou à grandes oreilles) sont menacés d'extinction dans les régions désertiques, par la compétition alimentaire et la destruction de l'habitat.

Depuis l'introduction volontaire de la Myxomatose dans les années 50, aucun moyen efficace n'a été trouvé pour enrayer ce fléau. Progressivement la myxomatose elle-même a perdu de son efficacité.

Entre 1984 et 1993, le virus de la VHD (en Anglais Viral Haemorrhagic Disease, maladie hémorragique du Lapin) a fait son petit tour du monde, passant de Chine (où il a été découvert), en Europe (d'où il est probablement originaire, mais est resté peut être inaperçu ?), avec un crochet catastrophique au Mexique (où avant d'être éradiqué il a bien failli anéantir l'élevage cunicole). Les chercheurs australiens ont donc pensé l'introduire dans leur pays pour combattre les nuisances dues au Lapin.

Un programme d'étude a été lancé pour démontrer la spécificité du virus et sa totale innocuité pour les mammifères indigènes d'Australie. Puis un programme d'introduction volontaire en enclos a été initié en 1995, dans la petite île de Wardang, située à 4 km au large du Territoire du Sud. 11 enclos ont été construits chacun autour d'un terrier. On y a introduit par inoculation à deux lapins, le virus et suivi sa dissémination aux autres lapins vivant dans l'enclos. L'entreprise a dépassé les espérances de ses promoteurs, le 13 Octobre un communiqué des services vétérinaires australiens annonçait que le virus venait de s'échapper et avait atteint deux terriers situés en dehors des enclos. La surveillance sanitaire mise en place sur le continent a permis d'identifier en microscopie électronique, au Laboratoire national de santé animale (AAHL), le Calicivirus sur deux animaux trouvés mort à Point Pearce, près du Mont Gambier.

Un plan d'éradication a été mis en place, tous les lapins en enclos sur l'île Wardang ont été détruits, et une campagne de fumigation de terrier lancée sur le continent pour tenter d'endiguer l'invasion du virus dès son origine.

La chasse commerciale du lapin se pratique à plus de 300 km au Nord Est de Wardang, près de la ville de Yunta. Début Novembre le AAHL a annoncé avoir porté un diagnostic de VHD sur 7 lapins provenant de ce secteur...

La progression aussi rapide du virus dans la région était totalement imprévisible et toute tentative de confinement du virus semble maintenant impossible! (*New Scientist* 148, N° 2002, 4/11/1995). Il n'est pas impensable que le virus ait été déplacé par un propriétaire voulant accélérer la diffusion de l'épizootie. Divers rapports convergent maintenant vers le AAHL pour signaler une mortalité suspecte de lapins dans diverses parties du pays.

Cette évasion n'était pas une hypothèse écartée a priori : en 1992 la VHD est arrivée tout aussi mystérieusement en Angleterre, franchissant allègrement la Manche. Les chercheurs du CSIRO sont tout de même un peu embarrassés, la réaction des renards et chats errants les inquiète. Avant de mourir de faim avec leur proie principale, le Lapin, ils vont renforcer leur prédation sur les proies indigènes.. Cette conséquence risque d'être très néfaste pour la faune autochtone. Aussi, pour le moment, tout devrait être tenté pour éradiquer les prédateurs en même temps que disparaissent les lapins. Tout ceci était bien prévu par le plan d'éradication du Lapin, mais les événements se précipitent et toutes les infrastructures nécessaires ne sont pas en place. Les choses évoluent très vite en Australie où l'inquiétude règne...

Marc ARTOIS
centralisateur du réseau

NDLR :

1. Cette introduction volontaire aura eu l'intérêt (au moins pour la communauté scientifique) d'apporter la preuve que la propagation de la VHD n'est pas empêchée par des barrières naturelles. La possibilité du transport du virus par des insectes ou des oiseaux vient en effet s'ajouter à l'hypothèse de l'introduction frauduleuse évoquée par Marc ARTOIS. Cependant, si les arthropodes étaient responsables de la transmission du virus, ils ne le feraient que de façon mécanique à la manière d'une seringue souillée, le VHDv ne survivant que quelques jours chez les insectes.

2. Une télécopie reçue du chef des services vétérinaires australiens par l'Office International des Epizooties (O.I.E.) le 17 novembre fait le point sur l'avancée de la maladie. " [...] *En ce moment, la maladie hémorragique virale du lapin n'est présente qu'en Australie méridionale et dans l'ouest de la Nouvelle Galles du Sud. Dans la région des Flinders Ranges, des lapins positifs ont été trouvés sur une étendue d'environ 20.000 Km² et des cas suspects de mortalité suggèrent que le virus poursuit sa progression selon un axe nord-ouest. Autour de Yunta, la zone où l'on retrouve des lapins atteints s'étend également sur environ 20.000 Km² et le virus s'est également propagé à 150 Km tout à fait au nord de Yunta, et vers l'est en Nouvelle Galles du Sud. En revanche, la maladie s'est peu propagée vers le sud. La progression du virus n'est pas uniforme dans les zones pastorales infectées. Les propriétaires terriens signalent des territoires où peu de lapins sont morts à l'intérieur même de zones plus étendues où la mortalité est très élevée. Plusieurs rapports signalent que beaucoup de très jeunes lapereaux ont survécu au passage du virus. [...]*"

Source : O.I.E. *Informations sanitaires* du 24 novembre 1995

Santé humaine

Deux informations à ce sujet ont retenu mon attention ce mois-ci. La première, transmise par Mme GALLEGO, Directrice de la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées Orientales, concerne deux cas de trichinose (ou trichinellose) humaine survenus dans une famille de chasseurs ayant consommé de la viande de sanglier grillée.

Il faut rappeler à ce sujet que cette maladie parasitaire due à un nématode (ver) appelé *Trichinella spiralis*, est contractée à la suite d'ingestion de viande insuffisamment cuite. Le parasite résiste en effet à une cuisson modérée puisqu'il n'est détruit qu'à une température de 77°C à coeur (la viande doit avoir perdu toute couleur rosée). Les derniers cas humains signalés en France en 1993 étaient dus à la consommation de viande de cheval en provenance du Canada.

La trichine se transmettant de "mangé" à mangeur, certaines espèces à régime alimentaire omnivore comme les suidés sont plus particulièrement exposées à l'infestation. Le rôle du porc dans la transmission de la maladie est connu depuis longtemps et la trichine est depuis de nombreuses années recherchée à l'abattoir sur les porcs domestiques. Celui du cheval, moins évident du fait du régime strictement herbivore de l'espèce, n'a été révélé que lors des épidémies de 1976, 1985 et 1993. Les chevaux auraient contracté la trichinose en consommant des cadavres de rongeurs présents dans leurs fourrages. Actuellement, un dépistage de la trichinose est également fait sur les carcasses de chevaux de boucherie importées ou abattues en France. Le sanglier quant à lui est soupçonné depuis longtemps de présenter un risque potentiel de transmission de la trichinose. Ce rôle paraissait mineur vu l'absence de cas de contamination rapportés. La preuve vient d'être faite que le sanglier doit désormais être considéré comme un vecteur potentiel de cette maladie.

Les symptômes s'expriment environ une semaine après l'infestation par une gastro-entérite aiguë accompagnée souvent d'un important oedème de la face, puis s'installe un syndrome grippal avec fièvre élevée (40 voire 41°C), fortes douleurs musculaires et céphalées. Des complications allergiques peuvent également apparaître. L'évolution vers la mort est rare mais possible. En tout état de cause, les symptômes sont suffisamment graves pour que l'on prenne toutes les précautions pour éviter la maladie. Il est de ce fait conseillé de cuire la viande de sanglier longtemps et à forte température (le four à micro-ondes est à proscrire) ou de la congeler au moins trois semaines à - 25 °C avant de la consommer. L'arrêté du 2 août 1995 fixant les conditions sanitaires de collecte, de traitement et de mise sur le marché des viandes fraîches de gibier sauvage (dont je vous parlerai bientôt), prévoit dans son Annexe II point 4 un dépistage de la trichinose sur les carcasses de sangliers. Il permettra de ce fait d'éviter de nouvelles contaminations humaines à partir des carcasses de sangliers commercialisés.

Le risque demeurera toutefois entier pour les sangliers autoconsommés qui ne seront soumis à aucun contrôle.

La deuxième information est apportée par un article d'Annie CORBIN, paru dans *La Semaine Vétérinaire* N° 791 du 4 novembre. Cet article fait état de l'existence en Europe d'une autre maladie transmise par les tiques. Il m'a paru intéressant de vous le retranscrire ici.

L'EHRlichIOSE GRANULOCYTIQUE HUMAINE

Elle existe en Europe !

Le premier cas d'ehrlichiose humaine (forme monocytique) a été décrit en 1987 aux Etats-Unis. L'ehrlichiose granulocytaire (présence d'inclusions dans les polynucléaires neutrophiles) y a été découverte fin 94.

Son vecteur aux Etats-Unis étant identique à celui de la maladie de Lyme, l'équipe de Philippe Brouqui (CNRS Marseille) s'est donc penchée sur les zones d'endémie de la maladie de Lyme en Europe. Parmi 70 porteurs d'anticorps anti-*Borrelia burgdorferi* (nord de la Suisse), 17,1 % ont présenté un titre significatif vis à vis de l'ehrlichiose granulocytaire.

En revanche, aucun titre en anticorps n'a été décelé chez cinquante donneurs de sang qui n'étaient pas exposés aux piqûres d'Ixodes (sud de la France).

Il est donc conseillé de pratiquer chez les patients atteints de maladie de Lyme un frottis sanguin afin de repérer les éventuelles inclusions à *Ehrlichia*, ainsi que deux sérologies, l'une en phase aiguë, la seconde quinze jours plus tard. La doxycycline (200 mg/jour pendant sept à dix jours) est le traitement de choix de l'ehrlichiose granulocytaire.

A.C.

Source : Le Quotidien du médecin, n° 5 629 du 19/9/1995

(Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du Point Vétérinaire).

Le coin des coordinateurs

Hubert LE FRANC, coordinateur SAGIR de la Côte d'Or m'a fait parvenir les résultats de l'enquête gibier 94/95 présentés par Stéphane CADOREL, DSV 21. Cette enquête organisée conjointement depuis l'année dernière par la Direction des Services Vétérinaires et la Fédération départementale des chasseurs a pour objectif de réaliser des tests de dépistage sérologiques sur le grand gibier abattu à la chasse. Les maladies concernées sont : la brucellose pour les sangliers et les cervidés et la maladie d'Aujeszky et la peste porcine classique pour les sangliers. 69 prélèvements de sang effectués par les sociétés de chasse entre le 10 décembre 1994 et le 29 janvier 1995, ont été acheminés vers le LVD de la Côte d'Or, 41 proviennent de sangliers et 28 de cervidés (25 chevreuils, 2 cerfs et 1 daim). 22 de ces prélèvements étant hémolysés, les analyses n'ont porté que sur 37 d'entre eux : 11 de cervidés et 26 de sangliers. Aucun des 11 cervidés dont le sang a été analysé n'a présenté de réaction positive en Brucellose. De même, la recherche d'anticorps contre la maladie d'Aujeszky et la peste porcine classique a été négative sur les 14 sangs qui ont pu être analysés. Par contre, 8 des 26 sangs de sangliers analysés pour la brucellose (31 %) ont présenté une réaction positive. Pour 7 de ces sangs, seule l'un des tests de dépistage avait été positif : 4 fois la fixation du complément, 3 fois le test à l'antigène tamponné. 3 des 8 sangliers séropositifs avaient fait l'objet de prélèvements de rate qui ont permis la mise en évidence par le CNEVA Alfort de *Brucella suis* biovar 2 - à l'exclusion de toute autre *Brucella*, dans deux cas. Les deux animaux porteurs de *Brucella suis* biovar 2 avaient réagi positivement uniquement au test de fixation du complément ce qui tendrait à prouver que cette méthode pourrait être considérée comme la plus fiable pour cette espèce.

Une enquête voisine est réalisée actuellement dans le Tarn. La démarche est similaire puisqu'à sa base on retrouve un partenariat FDC/DSV. Les maladies recherchées sont la brucellose pour les cervidés, la peste porcine classique, la maladie d'Aujeszky, la gastro-entérite transmissible (G.E.T.) et la grippe porcine pour le sanglier. Depuis septembre 1995, les sangs de 2 cerfs, 8 chevreuils et 7 sangliers ont été soumis aux analyses. Tous les cerfs et 5 chevreuils sont séronégatifs pour la brucellose (les sangs des trois chevreuils restant présentant des résultats ininterprétables quant à la fixation du complément). Tous les sangliers sont séronégatifs pour : la maladie d'Aujeszky, la G.E.T. et la grippe, 5 sont négatifs pour la peste porcine, les deux autres présentant des réactions ininterprétables. (Source : Jean-Louis BOYER, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Tarn).

Ces enquêtes (qui tendent à se généraliser) confirment que la faune sauvage ne peut pas être accusée d'être le réservoir de maladies transmissibles au bétail. Le cas de la brucellose du sanglier est un peu particulier. En effet, le taux de séropositivité des sangliers vis à vis de la brucellose semble élevé (celui des sangliers analysés en Côte d'Or est analogue à ce que l'on observe dans d'autres régions de France et en Belgique). Mais cette séropositivité est vraisemblablement associée à un portage de *Brucella suis* biovar 2, espèce non pathogène pour le bétail mais responsable d'enzooties chez le sanglier et le lièvre. Le portage de cette même espèce par les bovins pourrait d'ailleurs éventuellement expliquer les réactions faussement positives observées lors du dépistage de la brucellose bovine.

François LAMARQUE
Division Préservation de la Faune
Office National de la Chasse

*Liste de coordinateurs départementaux du réseau SAGIR
au 30 novembre 1995*

Département		Correspondant SAGIR
N°	Nom	Nom
01	Ain	Antoine FRANCOIS
02	Aisne	Bruno DOYET
03	Allier	Moïse VALERY
04	Alpes Hte Provence	Julien RICHELME
05	Hautes Alpes	Yolande DISDIER
06	Alpes maritimes	Daniel SIMEON
07	Ardèche	Alain LIGNIER
08	Ardennes	Sylvain DEBRIELLE
09	Ariège	Raymond BERNIE
10	Aube	Philippe LECLERCQ
11	Aude	Alexis PENTOUX
12	Aveyron	Bernard BLANCHY
13	Bouches du Rhone	Patrice GALVAND
14	Calvados	Jean-Christophe ALOE
15	Cantal	Jean NICOLAUDIE
16	Charente	Philippe GERVAIS
17	Charente maritime	Jean-Louis UBERTI
18	Cher	Jean-Louis COURSEAU
19	Correze	Sophie FAURIE
2A	Corse du Sud	Georges VALENTINI
2B	Haute Corse	Christian PIETRI
21	Côte d'Or	Hubert LE FRANC
22	Côtes d'Armor	Daniel ECOLAN
23	Creuse	Stéphane QUINIO
24	Dordogne	Claude CHERY
25	Doubs	Michel ORDINAIRE
26	Drôme	Guy PETIT
27	Eure	Didier GUILBERT
28	Eure et loir	Daniel PERINOT
29	Finistère	Pierre MENEZ
30	Gard	Raymond TERNAT
31	Haute Garonne	Jean-Marie ROUQUIER
32	Gers	Maurice AURIAC
33	Gironde	Jean Pierre CHUSSEAU
34	Hérault	Jean-Gabriel VALLIER
35	Ille et Villaine	Henri SURET
36	Indre	Henri SEEVAGEN
37	Indre et Loire	Jean-Claude LE GALL
38	Isère	Jean-Philippe BERNERD
39	Jura	Yves DECOTE
40	Landes	Mario TISNE
41	Loir et Cher	Jean-Michel LETT
42	Loire	Bernard REYMOND J.F. GASTEL
43	Haute Loire	Gilles FOMBELLE
44	Loire Atlantique	Christophe VIGNAUD

Département		Correspondant SAGIR
N°	Nom	Nom
45	Loiret	Luc VERAN
46	Lot	Eric PUJOL
47	Lot et Garonne	Daniel GOUDENECHÉ
48	Lozère	Jacques GLEIZE
49	Maine et Loire	Vincent FOURNERET
50	Manche	Emile LEGROS
51	Marne	Claude DURAND
52	Haute Marne	Didier BRETON
53	Mayenne	Francis NEIGE
54	Meurthe et Moselle	Olivier CHAIGNEAU
55	Meuse	Jean-Philippe MARTIN
56	Morbihan	Pierre MAUPIN
57	Moselle	Gilles HUMBERT
58	Nièvre	Michel BOURAND
59	Nord	Christian BROUWER
60	Oise	Robert HERBAIN
61	Orne	Daniel GRAVEREAU
62	Pas de Calais	Pierre HOUBRON
63	Puy de Dôme	Mireille AJAS
64	Pyrénées atlantiques	Richard BEITIA
65	Hautes Pyrénées	Jean CAPDEVIELLE
66	Pyrénées orientales	Olivier GALAUP
67	Bas Rhin	Patrick JUNG
68	Haut Rhin	Yves GUEGAN
69	Rhone	Charles JULLIAN
70	Haute Saône	Randall MEYER
71	Saône et Loire	Franck JACOB
72	Sarthe	Joëlle LESAICHERRE
73	Savoie	Philippe AULIAC
74	Haute Savoie	Philippe GASNE
75	FIC HSV (+92,93,94)	Emmanuel LE GAC
76	Seine maritime	Eric COQUATRIX
77	Seine et Marne	Pierre Frédéric GALVIN
78	FICEVY (+91 et 95)	Michel JACOB
79	Deux Sèvres	Claude JARRIAU
80	Somme	François CREPIN
81	Tarn	Raymond CARRERE
82	Tarn et Garonne	Claude CHIORI
83	Var	Jean LAGRAULET
84	Vaucluse	Daniel DEBENEST
85	Vendée	Cyril MERLET
86	Vienne	Jean-Luc FERRON
87	Haute Vienne	Christian LAFARGE
88	Vosges	Francis SCHWARTZ
89	Yonne	Jean-Philippe PATILLAULT
90	Territoire de Belfort	Hubert PREVOT